
CABINET

DIRECTION GENERALE
DES LOISIRS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DU CONTENTIEUX

SERVICE DES AUTORISATIONS

AUTORISATION D'EXPLOITATION

VALABLE CINQ (5) ANS

Le Ministre du Tourisme
et des Loisirs

N° 007 /MTL-CAB/DGL/DRC/SA

Soussigné autorise la Société **GOLDEN CITY**
Représentée par Madame KUO HUI HSUNAN
Né : le 01 Aout 1972 à Taiwan
Nationalité : chinoise
A exploiter : un Casino
Sise : avenue Charles de gaulle, centre-ville pointe- noire.

Cette autorisation est strictement personnelle. Elle est incessible et inaliénable et ne peut être exploitée par personne interposée. Elle n'est valable que pour l'activité pour laquelle elle a été délivrée, même en cas d'extension de la société sur l'ensemble du territoire national.

Le titulaire de la présente est tenu de se conformer scrupuleusement à la réglementation en vigueur en matière d'horaires d'ouverture, de bruit, d'hygiène et de salubrité publique. En tout état de cause, l'exploitation de son établissement ne doit ni troubler, ni incommoder la tranquillité du voisinage, ni compromettre l'ordre public, ni porter atteinte à la moralité et à la sécurité publique.

En outre, le titulaire devra soumettre périodiquement tout son personnel à des visites médicales.

Toutefois, la présente autorisation est renouvelable au terme échu de cinq (5) ans, après avis favorable des visites inopinées sur le terrain, effectuées par des agents et cadres des services techniques de la direction générale des loisirs.

En foi de quoi, la présente autorisation d'exploitation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Brazzaville, le 22 AOUT 2022

Ampliations :

MTL-CAB	1
MSP	1
MCA	1
DGL	1
DG Impôts	1
INTERESSE(E)	1
ARCHIVES	1/7


Destinée Hermella DOUKAGA. /-